

Le miracle de Paris:

Un programme pour un contrat social post-fossile

Prof. Dr. Markus Vogt
LMU München, Lehrstuhl Christliche Sozialethik

Il n'arrive pas souvent qu'une Conférence de l'ONU est attendue avec, à la fois, tant espérances que craintes que la Conférence sur le climat mondial de Paris (30.11. – 11.12.2015). C'était la 21ème Consultation (United Nations Framework Convention on Climate Change, 21st. Conférence of the Parties, COP 21) sur le climat, préparée, préalablement, par une série de consultations et qui sont en connexion avec la 11ème Post-Kyoto-Round (11th meeting of the parties to the 1997 Kyoto Protocol, CMP 11). L'in vraisemblable a vu le jour: Tous les 196 Nations participants sont tombés sur un accord d'arrêter l'économie mondiale de l'énergie fossile comme but commun de la société mondiale. Le Ministre des Affaires étrangères de la France, Laurent Fabius, s'est montré diplomate sensible lors de la préparation longue par les entretiens bilatéraux avec des détenteurs du pouvoir comme avec sa communication sensible sur des thèmes ou positions critiques. Aussi, le Pape François a joué un rôle actif pour arriver à un accord à Paris sur le climat – et pas seulement avec son encyclique « Laudato Si » de juin 2015 – mais aussi par ses déplacements, discours et entretiens nombreux concernant le thème mais aussi, dans les coulisses, pendant la Conférence même. Le fait qu'il a téléphoné avec le Président de Nicaragua et qui n'a pas voulu donner sa voix pour l'accord, avant la session finale est sorti du cercle fermé.¹

Le contrat sur le climat de Paris² avec ses 31 pages a trois résultats principaux :

1. Le réchauffement du climat doit être réduit sensiblement au-dessous de 2°C. Le but de le limiter sur le 2°C vient du constat de la recherche climatique fondée à partir de ces seaux il faut s'attendre à des évolutions qui rendent impossible le contrôle de la dynamique écologique de la terre. (p.ex. la glace estivale de la mer de l'Arctique et de Groenland dégèle ou l'instabilité de la glace arctique avec ses conséquences que le niveau de la mer augmente sensiblement). L'expression diplomatique sur le climat « limité au-dessous de 1,5°C » a été trouvé après l'intervention des Iles pacifiques. Les pourparlers concernant ce point seront traité pendant un processus après Paris.
2. La production du CO₂ devrait être stoppée dans la deuxième moitié du 21. Siècle. Pour arriver aux émissions zéro, les mesurés techniques comme CCS (Carbon Capture and Storage) comme aussi la compensation des émissions par le reboisement seront permis. Cependant, la contribution de chaque Nation n'est pas inscrite dans le contrat, elle est laissée dans l'obligation de chacun. Pour cela, il y aura des méthodes de

¹ Christoph Seidler: Papst soll sich in letzter Minute in Klimakonferenz eingeschaltet haben. Spiegel online vom 13.12.2015.

² <http://unfccc.int/resourcer/docs/2015/cop21/eng/109.pdf>

mesures transparentes et comparables pour les mesurer et les Etats se réuniront tous les cinq ans. La conférence qui fixera les mécanismes des mesures aura lieu, à Marrakech, en 2016. La première réunion de contrôle en 2018.

3. L'accord pour une aide financière et technique aux pays en développement est le troisième succès de la conférence de l'accord climatique de Paris, même si la quantification de l'aide ne se trouve pas dans l'Accord climatique de Paris mais dans la partie « texte de décisions ». Ce texte définit un plan d'action jusqu'à 2020, l'année à laquelle le Contrat de Paris rentre en vigueur. Le texte de décisions donne la somme de 100 Mrd de dollars-US par an pour les mesures préventives et comme aide pour les dispositions d'adaptation déjà discuté en 2009 à Copenhague. Ce concept suit la logique de la responsabilité des pays industrialisés qui sont responsables pour les dommages causés par eux mêmes si cela n'est pas dit en termes claires.

Les trois résultats principaux des pourparlers sont comparables au « Roadmap » des réunions sur la paix : C'est un programme qui lance le processus des responsabilités réciproques des réalisations concrètes, les buts et les forums de négociations. Si, quand et comment les divers buts pourront être réalisés est marqué avec un grand point d'interrogation. Cependant, un point de non retour est atteint : Dans les derniers 20 ans, les Etats ont joué au poker pour protéger les intérêts nationaux et pour éviter les obligations pour la protection climatique, ils se sont mis tous d'accord et aucun a la possibilité s'abstenir sans se mettre hors jeux de la Communauté mondiale. Une nouvelle époque de la protection climatique a commencé qu'on pourrait appelée « Contrat mondial pour une transformation » vers un model économique d'énergie fossile.³L'accord reçoit du poids et par le fait que tous les Nations l'ont signé (le protocole de Kyoto concernant des émissions CO₂, seulement 15% des Nations ont signé) et par les mécanismes obligatoires des contrôles et pour une amélioration régulières des buts climatiques nationales.

Cependant, il faut reconnaître aussi les limites de l'accord climatique de Paris. Si on reconnaît avec Kant que le signe du droit est la possibilité d'imposer une contrainte, l'accord de Paris n'est pas un accord avec un caractère juridique, mais un appel moral. Les obligations quantitatives des Etats pour une réduction du CO₂ n'est pas intégrés dans le contrat, mais seulement dans un annexe avec lequel les Etats fixeront librement leurs but réciproque. Au début de mois d'octobre, c'est seulement un petit nombre des Etats qui ont communiqué leurs buts envisagés. Entre temps, que tous les pays en ont suivi l'invitation. Les efforts annoncés ne sont, de loin, suffisants pour arriver à réduire les 2°C de réchauffement (on estime la montée de température de 2,7 jusqu'à 3,2 degré aussi si on tient en compte les réductions promises).⁴ L'avenir montrera si le processus pluraliste de la réduction élaborée pour une adaptation procédurale aux défis réussira.

³ Vgl. zu diesem Sprachgebrauch: Wissenschaftlicher Beirat der Bundesregierung Globale Umweltveränderungen (WBGU): Welt im Wandel. Gesellschaftsvertrag für eine Große Transformation, Berlin 2011.

⁴ Zur genauen Analyse der Verhandlungsprozesse sowie ihrer Hintergründe und offenen Fragen vgl. Susanne Dröge: Das Pariser Abkommen 2015: Weichenstellung für das Klimaregime, Berlin: Deutsches Institut für Internationale Politik und Sicherheit, November 2015.

Les intérêts nationaux de bien-être et idéologiques se sont montrés pendant les consultations. On attend une forte résistance de la part des USA où les républicains ont déclaré que les accords donnés par Obama sont « un chèque non signé ».

Le succès de la conférence sur le climat à Paris est actuellement accompagné par un « message » économique qui parle un tout autre langage. Depuis longtemps le prix de l'essence est aussi bas comme actuellement. Les prix se dirigent vers le bas à cause de la compétition pour gagner des marchés en face d'une surproduction forcée entre autre par le fracking. Comment vouloir réaliser les projets ambitieux de Paris contre la construction forcée des centrales électriques au charbon en Chine et en Inde reste une énigme ? La puissance financière et le plus grand producteur du carbone a signalisé de s'abstenir de l'énergie fossile et de participer au financement des préventions à prendre en cas d'une catastrophe et de soutenir le développement de l'énergie non-fossile aux pays du sud. Par les promesses d'inclure les Indes dans le transfert de la technologie pour une énergie durable le pays a accepté les accords de Paris.

Le danger que la communauté mondiale pourrait échouer avec les visées honorables est une possibilité bien réelle. Beaucoup des secteurs problématiques ne sont pas pris en considération comme l'agriculture, alimentation mondiale, transport aérien, trafic maritime et finalement l'interdépendance entre la politique climatique, énergétique et du développement. La question comment progresser dans la reconstruction de l'ordre économique mondial actuel avec son régime de commerce, des acteurs globales et les inégalités socio-économiques reste sans réponse. Les buts visés et l'accomplissement de son devoir de Paris ne sont pas possibles sans une transformation radicale de la façon de vivre et de consommer. Ceci dit, chacun est mis devant son devoir.

L'important est que l'UE donne un bon exemple et remplisse son engagement d'abaisser des émissions en commençant avec une réforme du système du commerce avec des émissions à l'intérieur de l'UE, en commençant avec les émissions de la circulation, de l'agriculture et dans l'immobilier. La preuve de la sincérité et la réponse à la question si la consommation du charbon sera interdite contre toute résistance. Ces points devraient être mis en avant dans le plan climatique 2050 du gouvernement allemand qui est en train de voir le jour.⁵ Dans la suite de Fukushima, l'Allemagne a pris un rôle de meneur dans le changement de la politique climatique qui le gardera aussi dans l'avenir pour ce qui est lié à beaucoup d'autres problèmes. Les grandes entreprises d'énergie comme Eon et RWE se sont séparées – avant Paris – de leurs secteurs de l'énergie renouvelable, de secteurs de l'énergie fossile et nucléaire. Cependant, si on regarde bien cette politique stratégique il faut constater qu'on essaie de faire payer les contribuables les frais de la

⁵ Vgl. Zdk-Stellungnahme (<http://www.zdk.de/veroeffentlichungen/pressemitteilungen/detail/Zdk-begruesst-klimaabkommen-als-Meilenstein-in-der-Geschichte-der-Klimadiplomatie--1003f/>).

reconstruction. De l'autre côté, l'Allemagne a des atouts d'exporter des technologies innovatrices et de développer des modèles pour une « économie biologique ».⁶

Ce chemin est réel et le fait que l'investissement dans l'énergie renouvelable dépasse cette année celle des investissements fossiles. Egalement le mouvement de déplacement des investissements monte en vitesse. Le fonds de pension norvégien comme d'autres grands et petits investisseurs comme récemment l'Allianz-Konzern et d'autres entrepreneurs nombreux comme le Ceres'Investor Network on Climate Risk qui représente 381 investisseurs avec un volume de 25 Mrd. US-dollars se retirent du secteur de l'industrie fossile. Ces exemples soutiennent l'espérance que la spirale positive du relancement à diminuer l'énergie fossile ne s'arrête pas. L'UE et l'Allemagne ont un rôle à jouer dans l'aide aux pays en développement pour rendre possible une synthèse entre la protection du climat et la lutte contre la pauvreté. Villes et réseaux de la société civile qui s'engagent dans ces processus de la formation d'une économie sans énergie fossile auront un poids plus important dans l'avenir

Du point de vue de la doctrine sociale se pose la question quelle est le rôle des Eglises et la responsabilité de la réflexion éthique dans ce processus de transformation. Après Paris, nous avons besoin d'une réflexion approfondie pour répondre aux défis de combattre la pauvreté dans le monde et de protéger le climat comme aussi de trouver une réponse à la question comment transformer le modèle de prospérité. L'Encyclique sur l'environnement a lancé, surtout aux Etats-Unis, le débat autour du changement climatique. Aucun autre texte n'a reçu autant de réticence dans les 20 dernières années. Pour le public informé, ce qu'est dit n'est pas nouveau, mais nouveau était la liaison entre les questions écologiques et sociales ainsi que la connexion avec les dimensions culturelles et religieuses avec une intensité jamais entendue. Le résultat remarquable est que l'encyclique a retiré aux sceptiques du climat la référence au christianisme. Jusqu'à maintenant les déclarations papales n'ont pas employé le mot « changement climatique » et soutenu, indirectement, la négation du problème.

En fait, depuis la fin des années 1960 il y a eu des déclarations émouvantes concernant la responsabilité pour la création. Mais c'est ce qui manquait à ces autres engagements. Depuis la première moitié du 20. Siècle il y a eu beaucoup déclarations : c'était la pointe politique et la fondation d'une éthique sociale, ceci vaut également pour les appels de respecter la dignité humaine, mais pas pour les droits de l'homme. Le développement de la doctrine sociale de l'Eglise intégrant la dimension écologique reste faible. Nous avons besoin d'une liaison institutionnelle au niveau de la recherche sociale et éthique comme aussi une coopération œcuménique et interreligieuse approfondie. Le devoir et la compétence de l'Eglise sont demandés pour participer au changement culturel par une compétence éthique et une communication proche du vécu. Par des efforts propres elle pourrait soutenir le changement par un engagement de l'immobilier et par une orienta-

⁶ Vgl. dazu die Webseite der auf EU- und Bundesebene sowie in einigen Bundesländern eingerichteten Bioökonomieräte, z.B.: <http://www.bioökonomierat-bayern.de/>

tion de la demande vers une économie sociale et écologique. Par la publication « Ethisch-nachhaltig investieren » (investir éthiquement et durablement), publié par les Evêques allemands et par le Comité central des Catholiques (ZdF) en juillet (2015) est un pas en avant pour prendre une responsabilité personnelle exemplaire. Egalement le processus œcuménique « Umkehr zum Leben – den Wandel gestalten » (Retour à la vie –participer au changement) soutient la protection du climat et le développement durable.

La conférence de Paris a défini les buts et le cadre politique, la réalisation des postulats par une action concrète reste à faire. L'accord climatique de Paris deviendra un changement historique, seulement lorsque ce processus sera dynamique. Que la diplomatie multilatérale ait réussi malgré le fait que beaucoup de monde a déjà déclaré sa mort, est un petit miracle, en tout cas, une raison de se réjouir et d'être reconnaissant.

(Übersetzung Hans Vöcking)